

## Aval



Le Grand Port Maritime du Havre et l'Insee de Haute-Normandie collaborent depuis de nombreuses années pour estimer l'emploi portuaire. La présente étude est de nouveau le fruit d'un partenariat qui met en commun la connaissance statistique du tissu économique régional de l'Insee et l'expertise locale du Grand Port Maritime du Havre et de l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre. La méthode de sélection des établissements repose sur des critères sectoriels et géographiques, elle fournit une estimation des emplois du complexe industrialo-portuaire havrais en 2010.

## 32 000 EMPLOIS SUR LE COMPLEXE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DU HAVRE

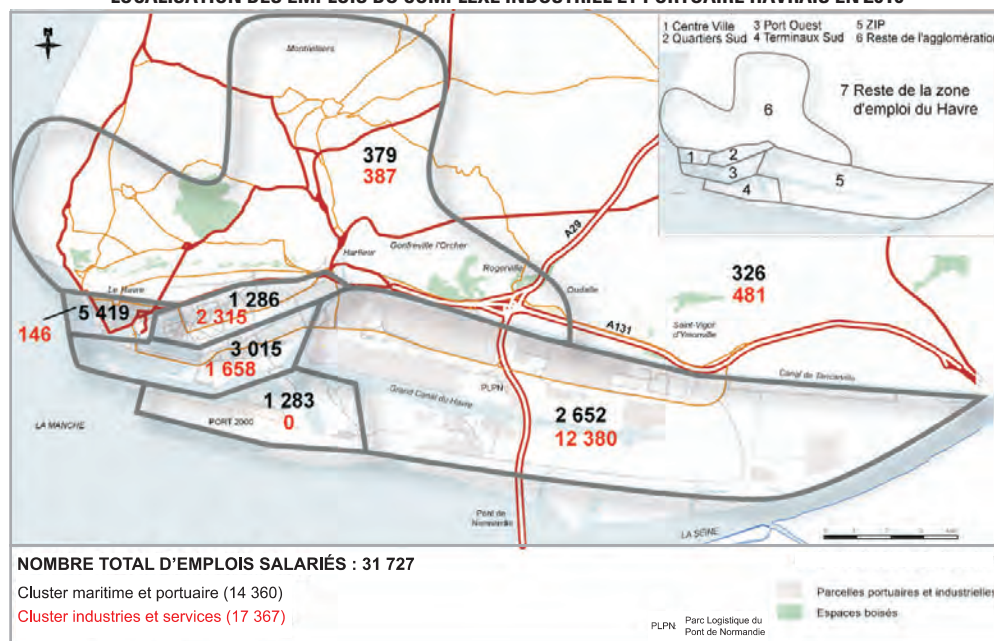
*Le port du Havre est un ensemble associant un cluster maritime et portuaire avec un cluster industries et services pour former un complexe industrialo-portuaire de premier plan qui mobilise en 2010 près de 32 000 emplois salariés. Le cluster « maritime et portuaire » regroupe ainsi les activités liées au navire, à la marchandise, à l'infrastructure et à la régulation des activités. Le cluster « industries et services » est localisé sur le territoire portuaire et comprend les grandes industries manufacturières et les services directement associés, comme les transports terrestres, et représente quelque 17 300 emplois. L'aire d'influence locale du complexe industrialo-portuaire s'étend sur un rayon d'une cinquantaine de kilomètres comprenant désormais la rive gauche de l'estuaire de la Seine. La richesse dégagée par l'ensemble est mesurée en 2009 à près de 3,7 milliards d'euros, soit un huitième de la richesse produite en Haute-Normandie.*

Au 31 décembre 2010, la zone d'emploi du Havre comptait 141 000 salariés (hors ceux du secteur de la défense et les emplois domestiques dont l'employeur est un ménage) soit 23,1 % de l'emploi salarié régional. Le port du Havre est un acteur essentiel du marché du travail local. En effet, s'il pèse seulement 5 % de l'ensemble des établissements de cette zone, 22,5 % de la main d'œuvre salariée de ce territoire dépend des activités du complexe industrialo-portuaire (CIP), soit 31 730 personnes réparties entre 783 établissements employeurs.

### 14 400 emplois salariés dans le cluster « maritime et portuaire »

Les activités du CIP comprennent deux grands ensembles. Le cluster maritime regroupe les établissements dont l'activité possède un lien évident avec une activité maritime ou portuaire. Ce sous-ensemble compte près de 14 400 salariés. En outre, nombre d'établissements industriels (et les services dédiés aux industries) profitent des infrastructures portuaires. Ces activités maritimes et industrielles génèrent un certain

LOCALISATION DES EMPLOIS DU COMPLEXE INDUSTRIEL ET PORTUAIRE HAVRAIS EN 2010



Source : Insee, CLAP (validité 2010), GPMH-AURH, ©AURH 2012



## Le regard du Grand Port Maritime du Havre

Le port du Havre est une plate-forme maritime et logistique majeure à l'échelle européenne, 5<sup>e</sup> port de la façade continentale du nord-ouest pour les conteneurs, pesant 60 % du trafic de conteneurs des ports nationaux et 35 % des importations de pétrole brut français.

Si la dynamique liée à Port 2000 a permis d'attirer sur lui l'attention du monde maritime, concrétisée par les investissements des trois premiers armateurs mondiaux, Maersk, MSC, CMA-CGM, la plate-forme industrielle a aussi connu un réel dynamisme qui la place également au premier rang des zones de développement en Europe du Nord-Ouest. Les investissements engagés depuis 2008 sur la zone portuaire, soit près de 1,5 milliard d'euros, viennent ainsi consolider le socle des filières historiques, raffinage (TOTAL), chimie et pétrochimie (TOTAL PETROCHEMICALS, CHEVRON), automobile (RENAULT), tout en annonçant les nouvelles filières liées aux éco-industries (OSILUB, ECOMOTION, CODERES) et les énergies renouvelables (AREVA WIND).

Ce complexe industrialo-portuaire forme un système qui appartient à un ensemble plus vaste regroupant 15 % des emplois productifs français : Paris Seine Normandie ou Axe Seine. C'est cette réalité géographique, fonctionnelle et économique qui a conduit les trois ports à créer un Groupement d'Intérêt Économique (GIE), HAROPA (HAVRE - ROUEN - PARIS). Ce GIE a pour vocation de définir et mener une stratégie de développement commune et coordonnée.

volume de trafic dont profitent les acteurs du transport terrestre. Ce second sous-ensemble regroupe près de 17 400 salariés.

Les emplois de service caractérisent l'emploi portuaire, en particulier dans le cluster maritime. Premier pourvoyeur d'emplois, l'entreposage-distribution offre 2 970 postes de travail. Juste derrière, les agences maritimes mobilisent 2 750 personnes, la manutention arrivant en troisième position des activités générant le plus d'emplois du cluster maritime (2 580 salariés). Viennent ensuite les transitaires-commissionnaires (1 750 salariés) et l'autorité portuaire elle-même (1 300 salariés).

Au-delà des activités strictement maritimes, de nombreux établissements tirent parti des infrastructures portuaires et de la navigabilité de la Seine facilitant ainsi leurs relations avec leurs clients et leurs fournisseurs. Tel est le cas en particulier des secteurs de l'automobile, de l'aéronautique et des industries pétrolières et parapétrolières. Ainsi, l'industrie automobile (représentée essentiellement par RENAULT avec son unité de production de voitures de Sandouville) représente un gisement de 2 700 salariés. La chimie et le raffinage (portés notamment par le groupe TOTAL implanté à Gonfreville-l'Orcher) proposent respectivement 2 350 et 1 800 postes de travail. L'aéronautique (présente également à Gonfreville-l'Orcher avec AIRCELLE, constructeur de nacelles pour moteurs d'avions) emploie 1 450 personnes.

### EMPLOI DU COMPLEXE INDUSTRIALO-PORTUAIRE PAR ACTIVITÉ

	Activités	Nombre d'établissements <sup>1</sup>	Effectifs Salariés
<b>CLUSTER MARITIME ET PORTUAIRE</b>	<b>CLUSTER MARITIME ET PORTUAIRE</b>	625	14 360
	<b>Services aux navires</b>	87	3 395
	Agences maritimes	76	2 745
	Pilotage, remorquage, lamanage	11	650
	<b>Services à la marchandise</b>	314	7 294
	Entreposage et distribution	103	2 967
	Manutention	44	2 576
	Transit et commissionnaires	167	1 751
	<b>Secteur public et gestion des infrastructures</b>	37	1 821
	Autorité portuaire	1	1 288
	Douanes	25	371
	Administrations	11	162
	<b>Autres services portuaires</b>	187	1 850
	Assurances et conseils	37	292
	Associations	6	52
	Inspections et expertises	18	452
	Négoce	11	69
	Réparation de conteneurs	28	358
Services portuaires divers	87	627	
<b>CLUSTER INDUSTRIES ET SERVICES</b>	<b>CLUSTER INDUSTRIES ET SERVICES</b>	513	17 367
	<b>Industries</b>	94	9 735
	Automobile	5	2 712
	Aéronautique	2	1 461
	Chimie	18	2 346
	Énergie	15	448
	Raffinage	47	947
	Industries diverses	7	1 821
	<b>Services aux industries</b>	215	4 889
	<b>Industries et services de support, totalement liées au CIP*</b>	116	1 808
	Commerce	59	515
	Construction	35	832
	Déchets, assainissement	22	461
	<b>Industries et services ayant leur marché lié en partie au CIP</b>	99	3 081
	Ingénierie	28	701
	Services aux industries	71	2 380
	<b>Transports Terrestres</b>	204	2 743
	Transport fluvial	34	428
Conduites	5	25	
Chemin de fer	8	242	
Transports routiers	157	2 048	
<b>ENSEMBLE DU COMPLEXE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DU HAVRE</b>	<b>1 138</b>	<b>31 727</b>	

Source : Insee, CLAP (validité 2010) - GPMH

\* CIP : Complexe industrialo-portuaire

<sup>1</sup> Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée. Il est juridiquement dépendant d'une entreprise, qui peut donc compter un ou plusieurs établissements. Un établissement n'est pas nécessairement employeur. Par exemple, de nombreuses entreprises individuelles, souvent constituées d'un seul établissement, ne comptent aucun salarié.

## Un impact fort sur le transport terrestre mais des effets diffus géographiquement

La présence d'un port est génératrice d'une activité de transport très importante, et en particulier de transport terrestre. Le mode routier est prédominant, il représente près de 84 % des conteneurs Équivalents Vingt Pieds (EVP) transportés depuis et vers l'hinterland, l'aire de marché terrestre du port. Ainsi, 1,55 million d'EVP sont acheminés par ce mode. Parmi les nombreux établissements de transport qui assurent cet acheminement sur le territoire national et européen, 157 sont implantés dans la zone d'emploi du Havre et emploient 2 050 salariés (soit 70 % des effectifs du transport routier de ce territoire). Ce nombre d'emplois est relativement faible compte tenu du volume de marchandise concerné. Cependant, l'effet portuaire sur l'emploi du transport routier est rarement observable à proximité du port. Il est beaucoup plus diffus géographiquement, ce qui se vérifie en comparant avec d'autres territoires où sont implantés des ports.

## Au sein de la zone d'emploi du Havre, de grands établissements industriels et portuaires

Avec en moyenne 41 salariés par établissement employeur, la taille des établissements portuaires est trois fois plus élevée que celle des établissements non-portuaires de la zone d'emploi du Havre. La présence de 14 grandes unités de plus de 300 salariés (dont 3 industrielles du cluster non-maritime de plus de 1 000 emplois) et celle de l'entité portuaire elle-même, contribue à cette moyenne élevée. Abstraction faite de ces très grands établissements, la taille moyenne des établissements portuaires est relativement homogène et reste deux fois supérieure à la moyenne de la zone d'emploi du Havre. Ces 14 plus grands établissements regroupent 40 % des effectifs portuaires.

## Une forte dépendance aux activités portuaires

L'emploi portuaire est réparti entre 50 communes. Six d'entre-elles (Le Havre, Gonfreville-l'Orcher, Sandouville, Saint-Vigor-d'Ymonville, Oudalle et Rogerville) concentrent 97 % des effectifs.

La ville du Havre en rassemble à elle seule 47 % (mais les trois-quarts des emplois du cluster maritime) et Gonfreville-l'Orcher, le quart.

Dans certaines communes, pas forcément les plus petites, les activités portuaires sont fortement représentées. Ainsi, pour 14 d'entre-elles, au moins un emploi sur cinq relève de la sphère portuaire. Pour six, ce taux dépasse les deux-tiers (dont Gonfreville-l'Orcher) et pour trois, les 90 % (Rogerville, Sandouville et Saint-Vigor-d'Ymonville). Au Havre même, plus d'un emploi salarié sur cinq est d'origine portuaire.

## Un effet sur la rive gauche non négligeable

Une très large majorité des salariés portuaires (84,7 %) réside en Seine-Maritime. En descendant d'échelon territorial, l'effet de proximité reste très marqué : 80 % des travailleurs résident dans la zone d'emploi du Havre et ceux habitant l'unité urbaine du Havre sont encore majoritaires : 57 %. A un niveau encore inférieur, 38 % des employés portuaires logent dans la commune même du Havre.

Néanmoins, grâce aux facilités d'accès proposées par les ponts de Normandie et de Tancarville, le port attire aussi nombre de résidents de la rive gauche de la Seine et du sud de son estuaire. Ainsi, 3,9 % des effectifs (soit 1 250 per-

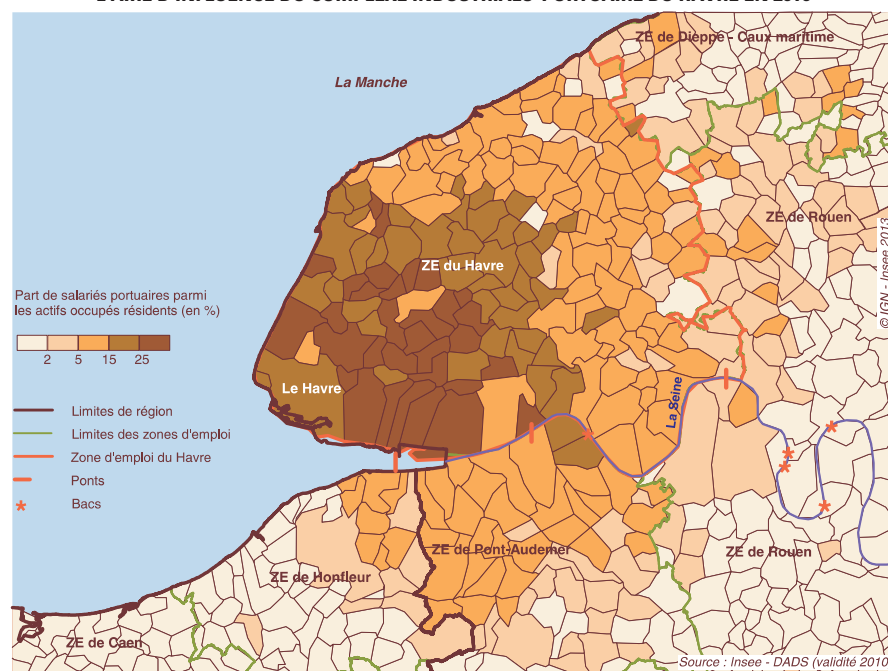
sonnes) sont originaires de l'Eure dont 80 % issus de la zone d'emploi de Pont-Audemer. Par ailleurs, 1 120 personnes proviennent du Calvados principalement de la zone d'emploi de Honfleur.

L'attractivité du port du Havre est importante. Son aire d'influence se décompose en deux couronnes radiales centrées sur un noyau d'une vingtaine de kilomètres. Les communes jouxtant l'estuaire nord de la Seine (la commune du Havre exceptée) et leurs voisines limitrophes par le nord constituent ce noyau. Dans celui-ci, un quart au moins des résidents travaillent dans des activités portuaires. La première couronne, constituée des communes en bordure du noyau, voit au moins 15 % de ses habitants travailler dans les activités portuaires.

La deuxième couronne concerne les communes où la part des résidents ayant un emploi portuaire est d'au-moins 5 %. Située à moins de vingt kilomètres de la périphérie du noyau, cette couronne s'étend sur une vingtaine de kilomètres pour s'achever aux limites nord et est de la zone d'emploi du Havre.

Sur la rive gauche, elle déborde très nettement sur la partie nord de la zone d'emploi de Pont-Audemer située dans l'Eure. Elle concerne également les communes immédiatement au sud du pont de Normandie, telle La-Rivière-Saint-Sauveur, où 11,4 % de ses actifs sont salariés d'un établissement portuaire havrais.

L'AIRE D'INFLUENCE DU COMPLEXE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DU HAVRE EN 2010





### Le complexe industrialo-portuaire crée un huitième de la richesse régionale

La richesse dégagée par les établissements portuaires est de 3,7 milliards d'euros soit 42,5 % de la richesse dégagée par la zone d'emploi du Havre et 12 % de celle de la Haute-Normandie. De ce point de vue, l'importance du port du Havre est deux fois plus forte que son poids par rapport à l'emploi local (22,5 %). L'industrie et en particulier le raffinage (secteur à très haute valeur

ajoutée) explique en partie ces résultats. Sa part est prépondérante : elle représente 63 % du total de la richesse dégagée, le raffinage assurant à lui seul la plus forte contribution. Cette richesse est, en moyenne, de 125 000 euros par emploi soit presque le double de celle constatée dans la zone d'emploi du Havre (qui, avec 68 000 euros par salarié, est de 12 000 euros supérieure à la moyenne régionale). Même sans le raffinage, la moyenne reste supérieure à celle de la zone d'emploi du Havre.



#### RICHESSE DÉGAGÉE PAR LES ÉTABLISSEMENTS PORTUAIRES DU HAVRE EN 2009

Libellés des activités	Richesse (en millions d'euros)	Richesse par salarié (en milliers d'euros)
<b>CLUSTER MARITIME ET PORTUAIRE</b>	962	75
Services aux navires	241	95
Services à la marchandise	483	68
Secteur public et gestion des infrastructures	134	78
Autres services portuaires	104	70
<b>CLUSTER INDUSTRIES ET SERVICES</b>	2 723	163
Industries	2 314	239
Services aux industries	294	62
Transports terrestres	115	51
<b>COMPLEXE INDUSTRIAL-PORTUAIRE</b>	3 685	125

Source : Insee, CLAP (validité 2009) (Fichier Économique Enrichi)

#### Définition : richesse dégagée

La notion de richesse dégagée correspond à une ventilation entre établissements d'une même entreprise de la valeur ajoutée créée par l'entreprise. Elle permet de quantifier le poids local de l'activité économique.

Plus précisément, l'activité portuaire, comme toutes les activités économiques, est bien sûr génératrice de richesse pour le territoire. Cette richesse se mesure à l'aide de la notion de valeur ajoutée. Il s'agit de la différence entre la valeur finale de la production et la valeur des consommations nécessaires à cette production. La valeur ajoutée d'une entreprise lui permet de rémunérer ses salariés, son capital et d'investir. La contribution économique territoriale créée après la suppression de la taxe professionnelle (TP) repose en partie sur la valeur ajoutée. Les cotisations de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) sont en effet proportionnelles à la valeur ajoutée.

Finalement, la valeur ajoutée sur un territoire se traduit par des salaires versés, des investissements et par une ressource pour les collectivités locales.

#### Pour en savoir plus :

Les activités maritimes et portuaires du Havre / Insee Haute-Normandie ; Port autonome du Havre ; Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'estuaire ; Cyril Chédot, Xavier Maquet, Juliette Duszynski... [et al.]. - In : Cahier d'Aval N° 80 (2008, juil.)

Le port du Havre : 16 000 emplois liés aux activités maritimes et portuaires du Havre / Insee Haute-Normandie ; Caritg Jean-Philippe. - In Aval : lettre statistique et économique N° 60 (2006, déc.)

#### Insee Haute-Normandie

8 Quai de la Bourse  
76037 Rouen cedex 1  
Tél : 02 35 52 49 11  
www.insee.fr

Informations statistiques :  
09 72 72 4000  
du lundi au vendredi, 9h à 17h  
(prix d'un appel local)

#### GRAND PORT MARITIME DU HAVRE

Terre Plein de la Barre  
BP 1413  
76067 Le Havre cedex  
Tél : 02 32 74 74 00  
www.havre-port.fr

#### Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine

4 Quai Guillaume Le Testu  
76063 Le Havre cedex  
Tél. 02 35 42 17 88  
www.aurh.asso.fr